

Accusé de réception en préfecture	
062-21660043-20250910-2025-21-USBMC-DE	
Date de transmission	10/04/2025
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

QUESTION N°2025-21

URBANISME : BILAN DES CESSIONS ACQUISITIONS – ANNEE 2024

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique LARDEUR
Conseiller délégué aux travaux, jardins ouvriers et cimetières

Le conseil municipal,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE le bilan ci-joint des acquisitions et cessions immobilières pour 2024

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|----|
| - Votes favorables | 22 |
| - Votes défavorables | 0 |
| - Abstentions | 0 |

Fait à ARQUES
Le 07 avril 2025

Le secrétaire de séance,
Thierry MERCIER

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

~~Mercure~~



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
10 AVR. 2025 et publication ou
notification le 10 AVR. 2025

Monsieur le Maire

~~Roussel~~
Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025**

Affiché le 08 avril 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.